



Parlons argent !



Patrick ne fait pas de "chiffre". Il est à la tête d'un très petit budget. Il économise un peu sur le coiffeur pour se payer ses cigarettes. Le foyer pourvoit à ses besoins quotidiens et la communauté lui offre des activités variées. Patrick est concerné par trois budgets : le sien lié à ses allocations, celui de nos établissements financés par le Conseil Général et celui de la vie communautaire alimenté par les dons de nos amis.



L'argent est l'un des principaux vecteurs qui situe les **citoyens dans la société**. Aussi, nous tenons à ce que chaque personne de la communauté, à sa mesure, puisse **prendre part** à la gestion de son budget. Que ce soit le simple fait de payer lui-même son shampoing, de gérer son argent de poche, ou de discuter de certaines dépenses communes du foyer.

Les dépenses du quotidien sont principalement assurées grâce au prix de journée que la DASES nous alloue. Nous sommes responsables de la bonne gestion de ce budget que la société réserve au **soin des plus fragiles de ses membres**.

Notre projet est aussi un projet communautaire : telle est notre identité, notre "âme". **Grâce aux donateurs, cet esprit se traduit en actes** : financer des retraites spirituelles où Patrick peut nourrir une vie de foi auquel il tient, l'aider à voyager afin de retrouver des amis, animer un blog internet pour qu'il reste en lien avec les anciens, organiser des rencontres entre communautés dans un réseau où est reconnue la valeur de sa vie. A l'Arche, **Patrick gagne énormément... à être connu !**

L'ARGENT...

C'est très important !

Marie-Andrée, notre reporter, s'est invitée au foyer Moriya pour parler d'argent avec **Bruno**, **Catherine**, **Antoine**, **Sylvie**, **Jérôme** et **Patrick**, ainsi que **Fanny**, la responsable du foyer.

Avez-vous de l'argent ?

Bruno : En euros, oui.

Catherine, **Antoine** et **Sylvie** sont d'accord, **Patrick** ne sait pas trop...

Jérôme : J'ai des billets, un petit peu de bleus, un petit peu de rouges.

Bruno : Mon père me donne des sous et ma Caisse d'Epargne est top, au plafond ! J'ai les allocations familiales. En plus, à mon CAT, je suis à 90 % du SMIC.

Marie-Andrée : Et toi, tu es riche Jérôme ?

Jérôme : Non.

Marie-Andrée : Tu es pauvre ?

Jérôme : Non.

Qu'achetez-vous avec ?

Catherine : De la parfumerie de marque. Un MP3...

Sylvie : J'essaie de ne pas trop dépenser, comme ça je pourrai acheter un tailleur-pantalon.

Bruno : Moi aussi j'essaie de ne pas dépenser, j'achète ce qui m'intéresse, l'Equipe, des disques et une étagère pour ranger des affaires de chorale dans ma chambre. Les sous c'est très important. On paye tout. Le dentiste, on le paye.

Marie-Andrée : Mais tu es remboursé. Tu es à 100%, non ?

Catherine : Moi, je suis à 100%.

Bruno : Y'a des ampoules que je paye à moitié. Le docteur pourrait me mettre un 100%.

Fanny : Ça t'embête de payer un peu ? Est-ce qu'il faudrait avoir tout gratuit ?

Catherine : Ça serait drôle !

Marie-Andrée : Et toi, Antoine ?

Antoine : J'ai pas d'sous.

Fanny : Antoine n'a pas d'argent

dans sa poche, mais dans sa caisse au bureau. S'il a besoin de petites choses, savon, eau de Cologne, etc., on va les acheter avec lui. Il choisit et sait très bien ce qu'il veut. Antoine n'achète pas de grosses choses, mais son frère veille à ses besoins.

Marie-Andrée : Et toi Patrick ?

Fanny : Patrick a une tutrice et achète ses cigarettes avec ses sous. Il rapporte le ticket de caisse et la monnaie. Lorsqu'il a besoin d'autre chose, il vient demander et on l'achète avec lui.

Jérôme : Pour les vêtements, ma maman m'aide moi. Elle a besoin de moi, sinon habits trop larges, trop grands, on nage dedans. Au foyer, je donne pour les anniversaires et ma note de téléphone.

Tu offres des cadeaux ?

Bruno : Pour les anniversaires, on est ensemble, donc on fait des cadeaux en commun.

Fanny : Chacun, même les invités, donne deux euros cinquante.

Sylvie : Au Gué, avant, c'était deux euros. Je m'en souviens parce que j'avais avancé pour Bruno.

Bruno : Et je t'ai rendu deux euros.



Chaque mois, **Catherine** compte ses communications téléphoniques pour donner sa participation.

Sylvie : On se fait des sorties resto.

Fanny : Au niveau des femmes, ça circule pas mal ! Elles se font des cadeaux pour se dire merci.

Bruno : Même les hommes, ils disent merci !

Fanny : Tu fais des cadeaux à des gens du foyer ?

Bruno : Pas encore, mais ça va venir.

Des cadeaux pour se dire merci.

Jérôme : Je vais au resto avec Philippe (ami de travail), le cinéma c'est trop cher et je m'endors.

Catherine : Pour Noël on met dans un chapeau les noms de chacun avec les idées de cadeau qu'il aimerait. Chacun tire un nom et achète le cadeau.

Faites-vous vos comptes ?

Catherine : Pour moi c'est dans le vide, je dépense de l'argent mais je ne fais plus mes comptes.

Fanny : Chaque lundi, Catherine retire cinquante euros à sa banque. Mais si elle ne garde pas les tickets de caisse de ses dépenses On ne peut pas faire les comptes avec elle.

Sylvie : J'ai un carnet de chèques pour les grosses dépenses de médecin, coiffeur, pharmacien. Sinon, ma sœur me donne un chèque.

Fanny : Le foyer transforme ce chèque en liquide pour Sylvie et lui donne selon ses besoins.

Bruno : Je ne peux pas signer les chèques, parce que je suis sous tutelle. C'est mon père qui fait ça. J'ai un coffret dans ma chambre. J'ai une feuille de paye. Au début, on était en francs. Compter en euros c'est difficile. On m'a expliqué, c'est dur quand même.

Catherine : Et la vie est plus chère en euros !



Bruno paye sa consultation de médecin.

Est-ce dur de compter ?

Catherine : Il faut toujours donner les tickets de caisse ! L'argent et moi c'est très difficile à cause de mon histoire. Je dépense beaucoup, les scorpions sont dépensiers. Avant, j'arrivais à gérer mon argent. Mais depuis qu'on m'a volé mon chéquier, mon livret et l'argent, j'ai fait la demande de curatelle renforcée. Alors je ne gère plus mon argent. Cinquante euros par semaine ce n'est pas beaucoup. Le problème c'est que je n'aurai jamais assez !

Jérôme : J'aime pas l'euro. C'est dur de compter les sous, c'est ma maman qui m'aide à compter.

Et les économies ?

Sylvie : Mes vacances n'étaient pas bien et je n'ai pas trop dépensé. J'ai encore de l'argent qui était pour ces vacances. Alors c'est plus facile d'économiser pour mon tailleur.

Bruno : Je suis parti à l'Arche en Suisse avec mes économies, même si mes parents me disaient "ne pars pas". Je me suis offert ça. Maintenant, j'ai le projet d'aller à Berlin, pour voir les anciens. J'aimerais bien partir aussi à la

Voyager, c'est mon projet !

Rochelle voir Agnès et Pierre-Henri. C'est mon projet.

Qui a l'argent du foyer ?

Fanny : Le budget des foyers pour l'alimentation, les loisirs, le transports, etc. est géré au niveau du bureau de la communauté. Il y a un prix de journée. Nous donnons les comptes à Evelyne. Toutes les semaines, on parle ensemble de ce qu'il faut acheter pour le foyer. Chacun donne son avis pour choisir ce qu'on se payera comme week-end foyer, restaurant ou autre.

Qui paye aux fêtes ?

Bruno : Je crois que c'est la communauté qui paye.

Fanny : Pour les retraites, le week-end spirituel, le week-end régional et les autres événements comme ça, il y a un certain tarif par personne. Chacun parti-

Sylvie fait un chèque à sa coiffeuse.

cipe un peu. Mais c'est la communauté qui paye le principal, grâce aux dons qu'elle reçoit.

Catherine : Pour les 30 ans de l'Arche à Paris en 2003, on a fait une super fête. J'étais là.

Bruno : Mon seul regret c'est les clochards : ou je donne, ou je donne pas. Si je donne, ils boivent un peu plus et ça les détruit. Mes parents me disent de ne pas donner de sous dans le métro... D'ailleurs j'ai peur qu'on me vole. Y'a des pickpockets. L'autre jour, en rentrant, ma banane était ouverte et j'avais plus

mes papiers. Je me suis dit, ou ils ont besoin de mes papiers, ou de mes sous. C'est pénible à refaire. Fanny m'a beaucoup aidé. J'espère qu'on va les retrouver.

Comment conclure ?

Patrick : ...

Bruno : Il s'endort... Patrick tu t'endors moins pour les trucs de rugby, hein ?

Patrick : Oui.

Fanny : Tu as encore des choses à dire sur les sous ?

Patrick : Ici je suis bien ! C'est ma maison.

Bruno applaudissant : Bien dit Pat !



Pour nous aider

Vous pouvez proposer vos services en nous téléphonant ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de la "Fondation des Amis de l'Arche". Il vous sera retourné un reçu fiscal.

L'ARCHE À PARIS

Siège social : 10, rue Fenoux, 75015 PARIS
Tél : 01 42 50 06 48 Fax : 01 48 28 71 62
e-mail : archeparis@archeparis.org
Site internet : <http://www.archeparis.org>

Membres du conseil d'administration de l'Arche à Paris

Véronique de Pracomtal, présidente; Xavier du Payrat, vice-président; Jean-Baptiste Ruelland, trésorier; Olivier Costa de Beauregard; Claude Debost, secrétaire; Olivier Debouzy; Solange Michau; Yves Maigne; Jacques Motel; Geoffroi Penet; Antoine de Pracomtal; Bénédicte Serre.

DEUX TYPES DE FINANCEMENT

Les établissements et la communauté

Chers amis,

Ce numéro des News consacré à l'argent est une bonne occasion de vous présenter avec clarté l'utilisation par l'association des dons privés. Vous constatez que le fonctionnement courant des établissements est couvert par le prix de journée versé par le Conseil Général. La présentation ci-dessous met en valeur comment les dons et le bénévolat financent et donnent corps à la spécificité de l'Arche : c'est-à-dire la vie communautaire.

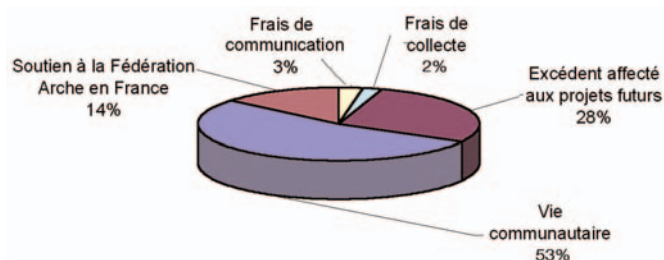
Véronique de Pracomtal, présidente du CA

EMPLOI DES RESSOURCES A L'ARCHE A PARIS - Exercice 2006

EMPLOIS	2006	2005
Fonctionnement des établissements	1 182 000	1 173 000
Charges d'amortissement de l'immeuble de la rue de l'Abbé Groult	53 000	46 000
Contribution à l'Arche en France	19 000	15 000
Frais de communication	4 000	5 000
Frais de collecte	3 000	3 000
Vie communautaire : fêtes, voyages, retraites...	72 000	67 000
Excédent affecté aux réserves et projets	38 000	21 000
TOTAL	1 371 000	1 330 000

RESSOURCES	2006	2005
Prise en charge de la DASES	1 182 000	1 173 000
Dons privés	130 000	111 000
Autres produits : loyers, produits financiers,,	59 000	46 000
TOTAL	1 371 000	1 330 000

Utilisation des dons et legs privés



Vie communautaire :

Concrètement, cela correspond aux voyages pour maintenir le contact avec nos anciens, temps de fête (location de la salle, repas festifs), journée communautaire annuelle, week-end intercommunautaire, week-ends assistants, semaine de retraite spirituelle, animation d'un blog, etc.

Contribution à l'Arche en France :

L'Arche à Paris verse une cotisation à l'Arche en France, notre Fédération, qui a pour vocation de soutenir les communautés dans les domaines juridique, administratif et de représentation auprès des pouvoirs publics. La Fédération encourage et soutient également les communautés de l'Arche par de nombreuses actions de formation.

Frais de communication :

Ce sont essentiellement les frais de conception, d'édition et d'envoi des NewsLetter ainsi que l'élaboration de documents plus spécifiques de présentation de nos projets.

Frais de collecte :

Les frais de collecte sont limités car nous ne sollicitons nos donateurs qu'une fois par an. Une grande partie du travail est effectué par des bénévoles (timbrage, mises sous plis, gestion du fichier).

Excédent de l'exercice affecté aux futurs projets :

Les projets portent sur la création de deux nouveaux établissements, un foyer d'accueil médicalisé et un ensemble de studios regroupés.

Financements Publics

Fonctionnement des établissements :

L'Arche à Paris fonctionne avec quatre établissements agréés par la Ville de Paris, Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (D A S E S).

- Les foyers d'hébergement (Moriya, Le Gué, Namasté)
- Le centre d'activité de jour (L'Atelier)
- Le service d'accompagnement (Service de suite).
- Le foyer de Vie pour personnes vieillissantes (Viim).

Les frais de fonctionnement des 4 structures s'analysent ainsi :

- Personnel	725 000
- Gestion (nourriture, hébergement, etc.)	173 000
- Structure (répartition, assurances, maintenance)	190 000
- Frais financiers	11 000
- Dotation aux amortissements	83 000
	1 182 000

Autres produits :

Cette rubrique s'analyse de la façon suivante.

- Loyers perçus	16 000
- Remboursements de frais engagés pour les vacances	7 000
- Remboursements de frais de formation	5 000
- Subventions	8 000
- Produits financiers	12 000
- Divers (ventes atelier et remboursements de frais)	11 000
	59 000

De nombreux bénévoles aident au fonctionnement des structures en intervenant gratuitement.

Charges d'Amortissement :

Cette rubrique concerne les amortissements du Centre d'Activité de Jour (L'Atelier) situé dans un immeuble au 62 rue de l'Abbé Groult dont l'Arche à Paris est propriétaire.